Secteur québécois des plantes fourragères

Planification stratégique 2012-2017 *(version synthèse)*

Le secteur des plantes fourragères, en bref

- 50 % des 2 millions d'hectares en culture au Québec
- Plus de 18 000 exploitations agricoles, dont 4 300 en tirent un revenu
- À la base de l'alimentation de près de 350 000 vaches laitières, 225 000 vaches de boucherie, 300 000 brebis et moutons, 130 000 chevaux et 20 000 chèvres laitières
- Une production annuelle de l'ordre de 6,3 Mt (fourrage et maïs fourrager)
- Une valeur à la ferme approximative de 680 M$
- Des exportations d'une valeur de 13,6 M$ en 2009

DES DÉFIS IMPORTANTS

- Améliorer la performance du secteur
- Doter le secteur de structures et d'infrastructures
- Renforcer le dispositif de recherche et de transfert
- Améliorer la visibilité et l'organisation du secteur

Le Québec ne manque pas de fourrages.

Toutefois, il sous-performe au regard de leur rendement, de leur qualité et de leurs coûts de production. Et il s'est jusqu'à maintenant positionné mollement sur les opportunités offertes par le secteur des plantes fourragères.

Il se prive donc de la pleine contribution des fourrages et des pâturages à la rentabilité des entreprises agricoles, par l'amélioration de leur productivité et la réduction des coûts de production, au bien-être et à la performance des ruminants, aux biens et services environnementaux qu'ils pourraient procurer et à la revitalisation de l'économie et à l'occupation du territoire dans plusieurs régions.

Vision d'avenir du secteur

Être reconnu comme un secteur clé du positionnement d'une agriculture québécoise nordique, durable ainsi que productrice d'aliments de qualité et à valeur ajoutée.

Orientation 1 Accroître et améliorer l'utilisation des plantes fourragères dans la régie des troupeaux.

- Axe 1.1 Promouvoir les avantages économiques, agronomiques et environnementaux liés aux plantes fourragères.
- Axe 1.2 Renforcer le dispositif de recherche et de transfert des connaissances pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques.
- Axe 1.3 Soutenir le développement et l'utilisation de fourrages de spécialité destinés aux productions animales, notamment pour la création de chaînes de valeur.

Orientation 2 Soutenir les développements et utilisations présentant des potentiels de croissance.

- Axe 2.1 Soutenir l'émergence d'une industrie du commerce de plantes fourragères pour le marché domestique et l'exportation.
- Axe 2.2 Valoriser l'utilisation des plantes fourragères à des fins agroenvironnementales et bio-industrielles.

Orientation 3 Organiser et promouvoir le secteur québécois des plantes fourragères.

- Axe 3.1 Améliorer le positionnement et la reconnaissance du secteur québécois des plantes fourragères.
- Axe 3.2 Renforcer la concertation au sein du secteur des plantes fourragères.

Vision d'avenir du secteur

Être reconnu comme un secteur clé du positionnement d'une agriculture québécoise nordique, durable ainsi que productrice d'aliments de qualité et à valeur ajoutée.

Orientation 1 — Accroître et améliorer l'utilisation des plantes fourragères dans la régie des troupeaux.

Axe 1.1 Promouvoir les avantages économiques, agronomiques et environnementaux liés aux plantes fourragères.

- *Stratégie de promotion du secteur des plantes fourragères (valeur économique, contribution au bien-être animal, biens et services environnementaux, apport à la production d'aliments différenciés)*

Axe 1.2 Renforcer le dispositif de recherche et de transfert des connaissances pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques.

- *Stratégie de développement des compétences et de transfert (perfectionnement, services conseils, régie des prairies et des pâturages, certification des compétences, démonstration des meilleures pratiques, formation initiale)*
- *Création d'un fonds de recherche-développement-transfert (et possiblement d'une chaire universitaire)*

Axe 1.3 Soutenir le développement et l'utilisation de fourrages de spécialité destinés aux productions animales, notamment pour la création de chaînes de valeur.

- *Soutien aux initiatives de développement, de standardisation des produits, de valorisation et de transfert à la ferme*

Orientation 2 — Soutenir les développements et utilisations présentant des potentiels de croissance.

Axe 2.1 Soutenir l'émergence d'une industrie du commerce de plantes fourragères pour le marché domestique et l'exportation.

- *Stratégie de développement de l'industrie (gestion de la qualité, infrastructures, mise en marché)*

Axe 2.2 Valoriser l'utilisation des plantes fourragères à des fins agroenvironnementales et bio-industrielles.

- *Soutien aux initiatives visant l'utilisation des plantes fourragères à des fins agroenvironnementales (rotations et culture intercalaire dans les grandes cultures, bandes riveraines)*
- *Stratégie de positionnement du secteur agricole des plantes bio-industrielles (veille et représentation)*

Orientation 3 — Organiser et promouvoir le secteur québécois des plantes fourragères.

Axe 3.1 Améliorer le positionnement et la reconnaissance du secteur québécois des plantes fourragères.

- *Mise en œuvre d'une stratégie de positionnement du secteur dans les politiques et programmes gouvernementaux*

Axe 3.2 Renforcer la concertation au sein du secteur des plantes fourragères.

- *Réorganisation et positionnement stratégique du CQPF*